

S'il est infailible, je ne sais. » Et le critique de démontrer quelques-uns de ces sonnets et de nous en souligner les imperfections, montrant cruellement que ce sonnettiste est peccable comme les autres, ce dont nous nous doutions un peu. Ses sonnets sont sonores et retentissants, ajoute-t-il, « seulement, il serait aventureux d'y chercher autre chose que des sonorités et des contours d'objets. C'est ici une poésie absolument rythmique et décorative... poésie superficielle, notations d'attitude et de costume. » L'écrivain ajoute que nous sommes accoutumés à avoir un grand sonnettiste; aujourd'hui M. de Hérédia occupe la place. « Mais Soulayr avait-il précisément démérité? et pourquoi ne l'avoir pas maintenu en fonctions jusqu'à sa mort? » Pourquoi Soulayr a-t-il douté de ses amis et de ses admirateurs et s'est-il laissé impressionner outre mesure par les boutades passagères d'un critique impressionniste? Les lettrés savaient bien qu'il ne procédait guère que de lui-même et ils se rappelaient qu'il avait publié ses premiers vers en même temps que Musset et Gautier, en 1830. Les autres sont venus après, de Cuba et d'ailleurs. Son grand tort fut de n'avoir point voulu quitter sa province; on le lui fit bien sentir. Quant à nous, ses compatriotes, c'est un titre de plus à notre admiration et à notre attachement. On oublie trop aussi que, à côté de ses sonnets, Soulayr a écrit *les Rimes ironiques* et d'autres pièces, comme *le Chêne*, que bien des sonnetistes lauréats seraient peut-être incapables de composer. Il a eu les éloges les plus flatteurs de Sainte-Beuve, de Jules Janin, de Saint-René Taillandier, et de tant d'autres critiques judicieux. Anatole France admirait en ses vers tant de sens enfermé en si peu de mots, et il a dit ces paroles qui résumeront tout : « La littérature lyonnaise a donné à la France, à trois siècles d'intervalle, deux